

Gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire

Travaux du CODIRPA

Isabelle MEHL AUGET
ASN

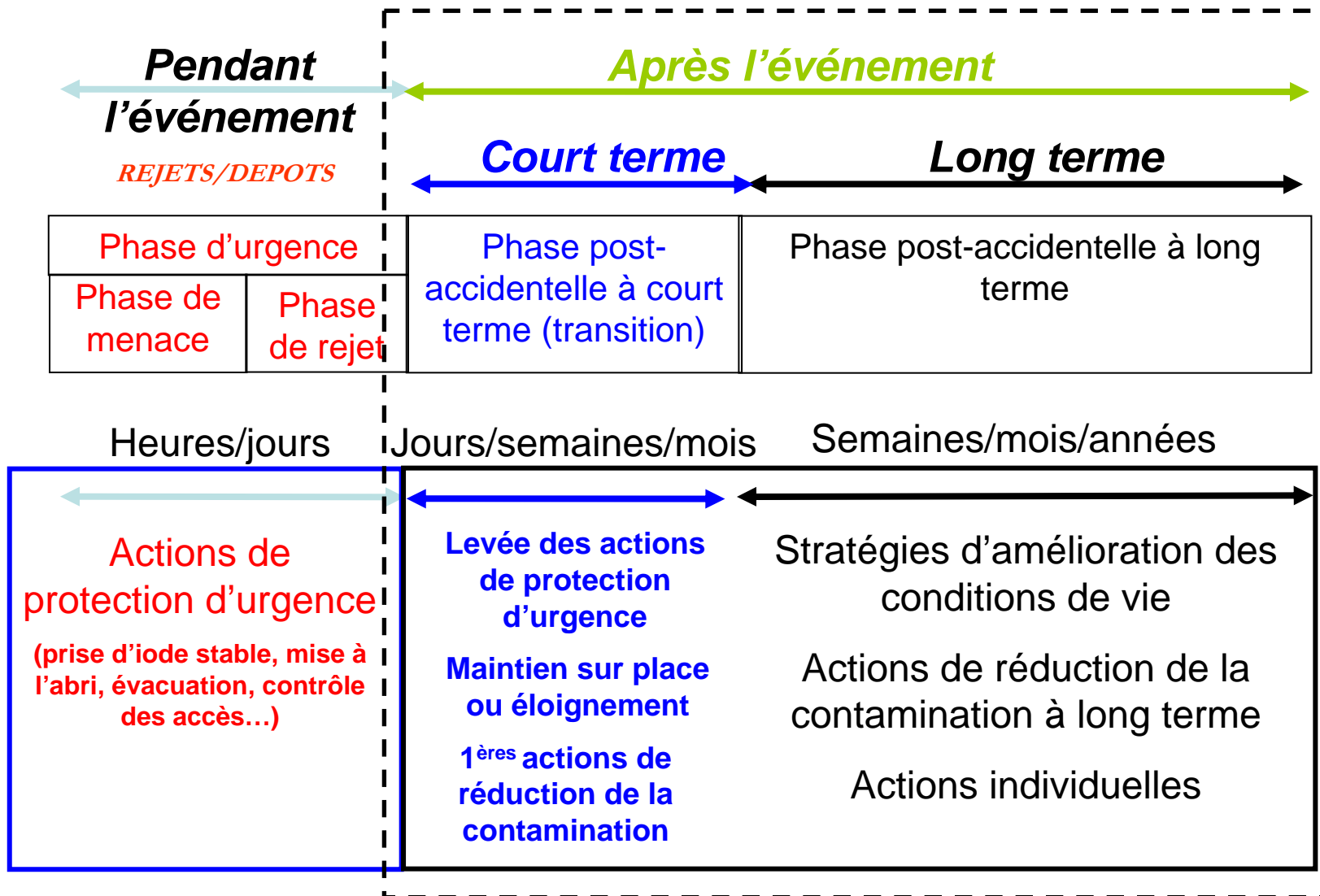
Direction des rayonnements ionisants et de la santé

- **Introduction**
- **Organisation des travaux**
- **La concertation**
- **Conclusion**

Depuis 20 ans :

- ▶ Renforcement de la sûreté des réacteurs nucléaires
- ▶ Renforcement des contrôles
- ▶ Développement des exercices (INB) et préparation aux premières actions de protection (iode stable, mise à l'abri et à l'écoute, évacuation)

Un constat : absence de doctrine officielle sur la gestion post accidentelle





Mise en place de la démarche CODIRPA

Directive interministérielle du 7 avril 2005

L'ASN est chargée d' « établir le cadre, de définir, de préparer et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour répondre à une situation post-événementielle »

Juillet 2005, un nouveau chantier pour l'ASN

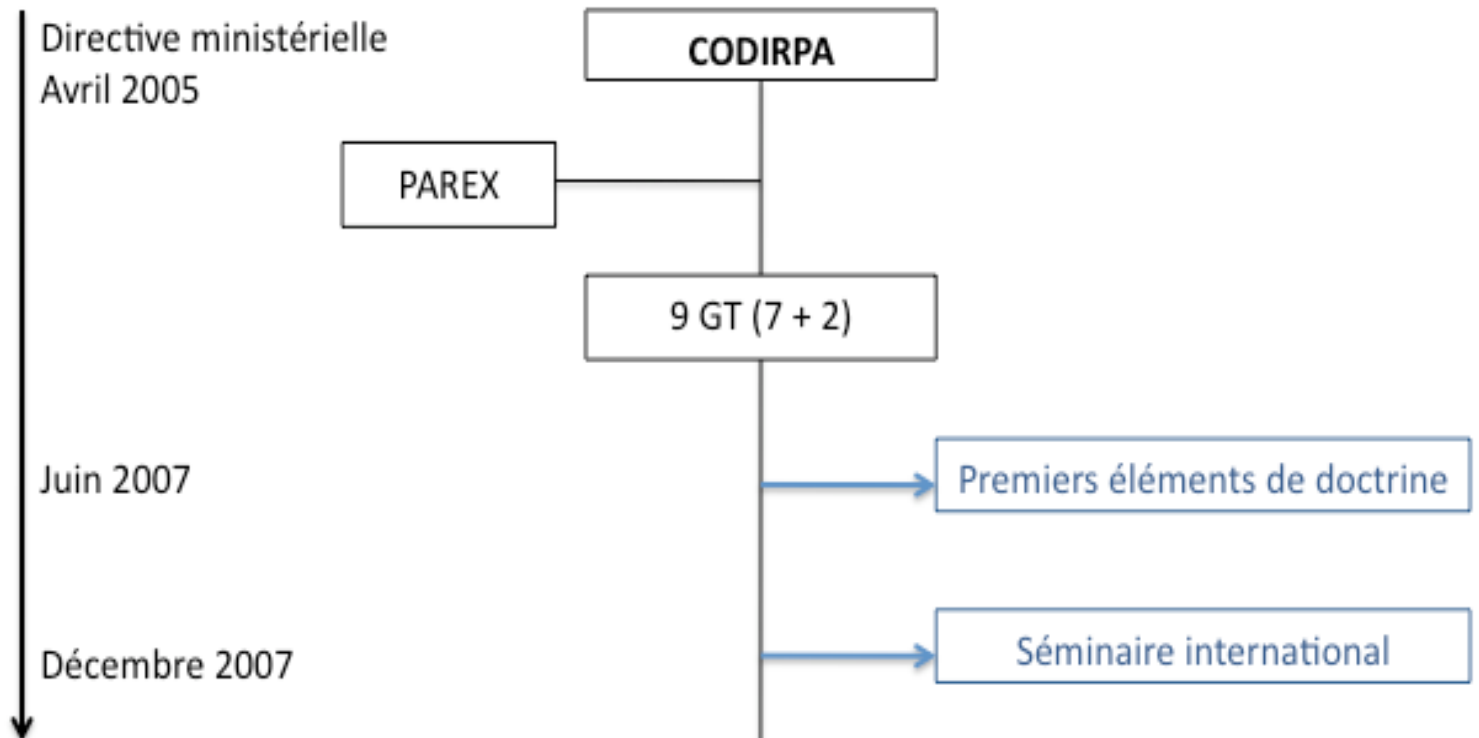
Création du Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIR-PA)

Composition du CODIR-PA

- ▶ ASN (présidence)
- ▶ Administrations nationales (et leurs services déconcentrés)
- ▶ Préfectures
- ▶ IRSN, InVS, AFSSA, AFSSET

- Introduction
- **Organisation des travaux**
- La concertation
- Conclusion

Phase 1 des travaux du CODIRPA





Les groupes de travail du CODIRPA

Associations, élus, administrations, agences

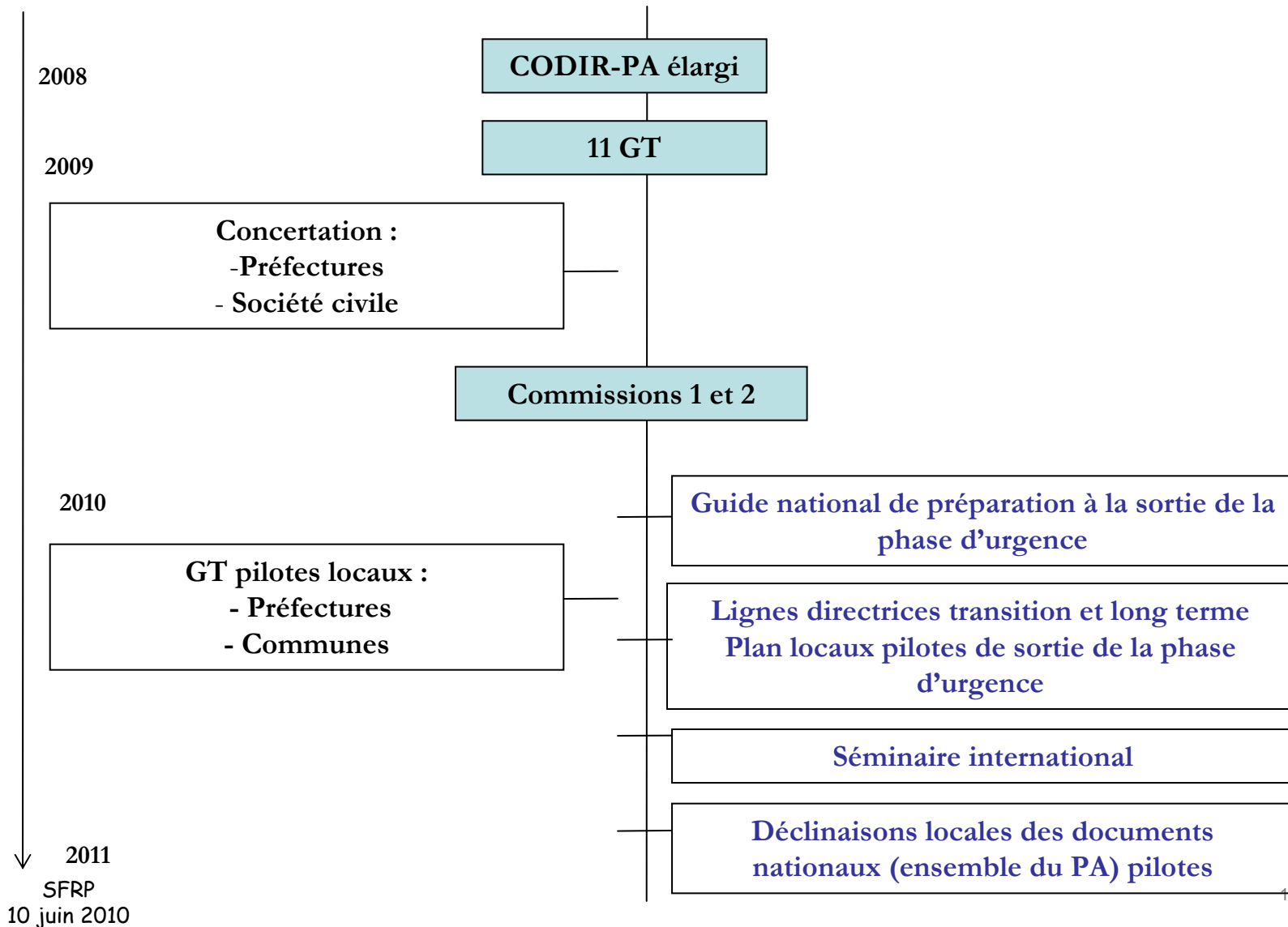
GT	Intitulé	Pilotes
CODIR-PA	Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique	ASN
GT Pilotes	Pilotes	ASN
GT1	Levée des actions d'urgence de protection des populations et réduction de la contamination en milieu bâti	ASN
GT2	Vie dans les territoires ruraux contaminés, agriculture	MAP /CGAAER
GT3	Évaluation des conséquences radiologiques et dosimétriques	IRSN
GT4	Surveillance sanitaire des victimes et des populations	InVS
GT5	Indemnisation	DGEMP
GT6	Gestion des déchets, produits et terres contaminés	ASN
GT7	Organisation des pouvoirs publics et implication des « parties prenantes »	SGDN
GT8	Communication	ASN/SIG
GT ad hoc	Hypothèses pour l'évaluation des doses	IRSN
GT ad hoc	Eau	MAP /GAAER
GT ad Hoc	Réglementation	ASN/CGM



Première phase des travaux du CODIRPA (juillet 2005-décembre 2007)

- ❑ Travaux des GT sur la base de scénarios moyens d'accident sur un réacteur nucléaire entraînant un rejet de courte durée (IRSN)
- ❑ Période étudiée : première année après l'accident : phase de transition et début de la phase PA à long terme
- ❑ Premiers éléments de doctrine contenus dans les rapports d'étape des GT disponibles sur le site ASN
<http://www.asn.fr/index.php/Haut-de-page/Professionnels/Les-situations-d-urgence-radiologiques-et-post-accidentelles-nucleaires/Comite-directeur-pour-la-gestion-de-la-phase-post-accidentelle/Synthese-et-rapport-de-chaque-groupe-de-travail>
- ❑ Fin de la 1^{ère} phase : Organisation d'un séminaire international en décembre 2007

Phase 2 des travaux du CODIRPA



- ▶ **Produire des documents opérationnels**
 - Guide national de préparation à la sortie de la phase d'urgence
 - Lignes directrices transition et long terme

- ▶ **Approfondir des problématiques abordées durant la première phase (travaux des GT, exercices et études)**

- ▶ **Etudier de nouveaux scénarios d'accidents :**
 - Accident conduisant à un rejet de plutonium dans l'environnement (2008)
 - Accident sur un réacteur à l'étranger (2009)
 - Accident aggravé sur une centrale nucléaire (2010)



Organisation pour la seconde phase des travaux

Les commissions (1/2)

La Commission 1 « Phase de transition »

Mandat :

- Rédiger un guide national de préparation à la sortie de la phase d'urgence => **Version test publiée en mars 2010**
- Rédiger des lignes directrices de gestion de la phase de transition (sur la base des rapports des GT et des scénarios étudiés par le CODIRPA)
- Assurer le suivi de l'élaboration de la déclinaison locale des documents nationaux par des GT pilotes locaux
- Réviser les documents produits à la lumière des commentaires/ critiques des GT pilotes locaux

Présidence : partagée entre l'ASN et la DSC



Organisation pour la seconde phase des travaux

Les commissions (2/2)

La Commission 2 : « Phase de long terme »

Mandat :

- Rédiger des lignes directrices de gestion de la phase de long terme sur la base des rapports des GT et des scénarios étudiés par le CODIRPA
- Assurer le suivi de l'élaboration des guides pilotes locaux de gestion de la phase de long terme : collaboration avec les GT pilotes locaux
- Réviser les lignes directrices nationales à la lumière des commentaires/critiques des GT pilotes locaux

Présidence : Jacques Lochard, CEPN



Organisation pour la seconde phase des travaux

Les GT

Création de 2 nouveaux GT : « intervenants » et « culture de radioprotection »

Rapports consolidés des GT

- présentés au CODIR-PA
- puis mis en ligne sur le site de l'ASN

Mise en veille des GT

- pourront être réunis à la demande des commissions
- thèmes qui n'auront pu être traités dans le cadre du GT seront transmis aux commissions

Le GT « réglementation » continuera ses travaux

Tous les pilotes participent aux commissions 1 et 2



Organisation pour la seconde phase des travaux Les GT pilotes locaux et le réseau des référents locaux du post-accidentel

Constitution : début 2010

Pilotés par des préfetures, des communes volontaires

Mandat : évaluer et décliner, pour leurs « territoires » respectifs, les propositions des deux commissions au fur et à mesure de leurs travaux

Le réseau de correspondants locaux est constitué de membres des GT « Préfetures » et GT « Communes », référents pour la préparation au post-accident nucléaire

- Introduction
- Organisation des travaux
- La concertation
- Conclusion

A tous les stades des travaux

- GT pluralistes mais difficulté à inclure des élus
- CODIR-PA élargi aux exploitants nucléaires et associations (1 fois par an depuis 2008, toutes les réunions à partir de 2010)
- Concertation avec les parties prenantes au niveau local en 2009 : préfetures et société civile
- Concertation internationale (en cours)
- Etude filière laitière
- Exercices de crise
- Co-construction avec les GT pilotes locaux des documents locaux de préparation

Objectifs

- Confronter la doctrine du CODIRPA avec les réalités de terrain
- Faire évoluer la doctrine en fonction des contextes locaux
- Obtenir une appropriation des travaux du CODIRPA par les parties prenantes

Cible très large

Elus locaux, services déconcentrés de l'Etat, associations, Consommateurs, acteurs...

Consultants

M. Oudiz/ CEPN

« Préfectures »

Courrier conjoint de DSC/ASN adressé aux Préfectures afin de solliciter leurs observations sur les premiers résultats des travaux

Action locale de concertation sur les thèmes choisis par 5 Préfectures volontaires : 2 réunions (présentation des travaux puis recueil des observations)

« Société Civile »

2 réunions plénières avec le groupe SAGE

10 Réunions délocalisées sur des sujets d'intérêt déterminés par les associations/filières

- Impact sur la doctrine :
 - simplification du zonage
 - processus de décision de la mise en place du zonage
- Transmission du bilan de la concertation après chaque réunion
- Elaboration d'un document questions réponses (site ASN)
- Présentation de la synthèse au prochain séminaire CODIRPA

- Introduction
- Organisation des travaux
- La concertation
- Conclusion

- ↪ L'ASN a pris en charge le pilotage des travaux sur la gestion des risques en situation post-accidentelle avec la volonté d'une co-construction avec les parties prenantes
- ↪ Le processus est complexe, long et ambitieux
- ↪ Les éléments de doctrine sont publiés, évalués et testés
- ↪ La doctrine en phase d'urgence pourra être impactée par les conclusions des travaux sur le post accident
- ↪ L'ASN organisera un second séminaire international sur le post-accident nucléaire en mai 2011 à Paris



Merci de votre attention

isabelle.mehl-auget@asn.fr